



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

# LABELLISATION DES ECOLES DE TRIATHLON

## Critères 2020\*

*\* Les évolutions/modifications de critères pour cette nouvelle saison, apparaissent en rouge.*

### DESCRIPTION DU DISPOSITIF

La labellisation est une démarche volontariste du club, premier témoin de son engagement envers la formation des jeunes.

Le dispositif s'appuie sur un principe d'attribution de points au regard de critères (items) offrant une lecture de la situation du club. Ce système a pour vocation de valoriser les points forts et ainsi de prendre en considération la particularité d'organisation et de fonctionnement de chaque structure.

La labellisation s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des clubs dans leur structuration et leur développement. Les éléments recueillis et traités dans l'Espace Tri 2.0 permettent d'établir une fiche de synthèse regroupant les points forts et les faiblesses et ainsi d'envisager des pistes d'amélioration pour la structure, dans un contexte qui lui appartient.

Le système peut être considéré comme un outil d'auto-évaluation permettant aux clubs de se situer au niveau national.

Vous pouvez accéder à la demande de labellisation des écoles de triathlon par l'intermédiaire de l'espace tri 2.0 à partir du mois de janvier de chaque saison sportive.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312 Z - N° SIRET 337 535 868 00034



## CRITERES DE LABELLISATION

La labellisation s'organise autour de 5 critères :

1. Structuration de l'école de triathlon ;
2. Equipe pédagogique ;
3. Jeunes (*correspondant aux effectifs*);
4. Vie sportive ;
5. Démarche d'enseignement.

Les critères 2, 4 et 5 font l'objet d'une validation par le Conseiller Technique de Ligue (CTL), par l'intermédiaire de l'espace tri 2.0.

### 1. Structuration de l'école de triathlon

Les informations demandées via le questionnaire donnent un premier aperçu de l'organisation de l'école de triathlon.

Basé sur du déclaratif, cet item n'attribue pas de point. Néanmoins il doit obligatoirement être renseigné par le club.

### 2. Equipe pédagogique

Les informations demandées via le questionnaire visent à identifier l'ensemble des éducateurs et des éducatrices licencié.e.s dans le club intervenant au sein de l'école de triathlon. En fonction du niveau de qualification, l'éducateur ou l'éducatrice apportera un certain nombre de points. Les interventions professionnelles feront l'objet d'une bonification (1 ETP=40pts, 1/2ETP=20pts, 1/4ETP=10pts). **Le nombre de cadres valorisés sera limité par le ratio : 1 cadre/10 licenciés catégories jeune.**

GRILLE DE POINTS	
DIPLÔMES	POINTS
Assistant fédéral, Module jeune, BEESAN, BPJEPS AAN	5 pts
<b>BF 5</b>	<b>15 pts</b>
<b>BF 4</b>	<b>20 pts</b>
<b>BF 3, BPJEPS + UCC Triathlon</b>	<b>25 pts</b>
<b>DEJEPS « Mention Triathlon », Licence STAPS « Entraînement sportif » option Triathlon</b>	<b>30 pts</b>
<b>Autre diplôme</b>	<b>Pour information</b>
CRITÈRES DE BONIFICATION	BONUS
<b>Ratio Educatrices/Educateurs &gt; ou = 30%</b>	<b>10 pts</b>
<b>Club professionnalisé (%ETP)</b>	<b>40 pts/20/10pts</b>

### 3. Jeunes

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312 Z - N° SIRET 337 535 868 00034



Les données relatives à ce critère sont directement issues de l'Espace tri 2.0. Les points attribués viennent valoriser un public cible et la dynamique de groupe au sein du club.

GRILLE DE POINTS	
1 licencié.e jeune	1 pt
CRITÈRES DE BONIFICATION	BONUS
Nombre de mini poussins à poussins > ou = 20	20 pts
% de féminines > ou = 40%	10 pts

#### 4. Vie sportive

Les données relatives à ce critère sont partiellement extraites de l'Espace tri 2.0. Les points attribués témoignent du dynamisme associatif, de l'accompagnement du jeune triathlète dans sa pratique (découverte, loisir, compétitive) et de l'implication du club vis-à-vis des dispositifs fédéraux dédiés aux jeunes.

Pour la partie « organisation », le club renseigne les informations concernant les épreuves organisées durant la saison sportive (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Il est à noter qu'une limite de 5 épreuves jeunes est fixée dans la prise en compte des points. Cette partie fait l'objet d'une validation par la ligue régionale.

GRILLE DE POINTS	
ORGANISATION	POINTS
Epreuve jeune (dans la limite de 5 épreuves)	différenciation triathlon (compétition) 8pts/animathlon 3pts
CLASS TRIATHLON	
1 résultat complet validé	1 pt
COMPÉTITIONS DU CHALLENGE NATIONAL JEUNES	
1 participation à la ½ finale du CF Triathlon	2 pts
1 participation au CF d'Aquathlon ou de Duathlon	3 pts
1 participation au CF de Triathlon	4 pts
CRITÈRES DE BONIFICATION	
Taux de tests au Class Triathlon > ou = 60%	10 pts
Taux de participation à la ½ finale du CF Triathlon > ou = 60%	10pts

#### 5. Démarche d'enseignement

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312 Z - N° SIRET 337 535 868 00034



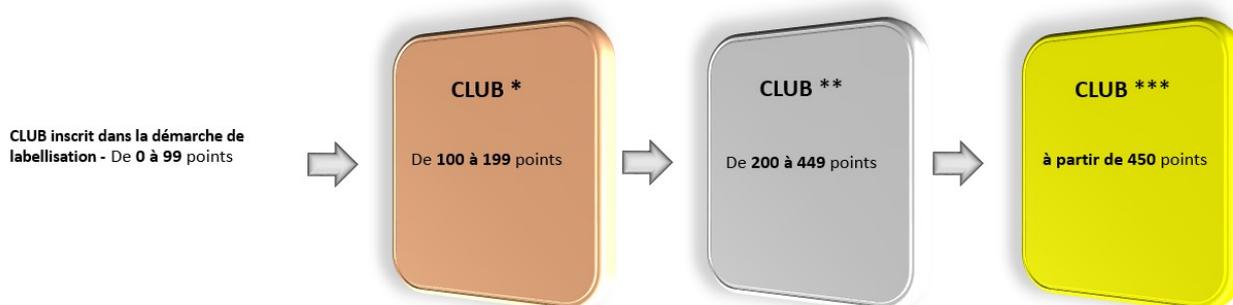
Ce critère se compose d'une partie à compléter sous la forme d'un questionnaire qui permet d'en savoir plus sur les modalités d'organisation pédagogique de l'école de triathlon et d'une partie relative à la certification EFT (école Française de triathlon) des jeunes composant l'école de triathlon. Il donne lieu à l'attribution de points.

GRILLE DE POINTS	
QUESTIONNAIRE	Pour information
CERTIFICATION EFT	POINTS
1 jeune certifié	1 pt
CRITÈRES DE BONIFICATION	BONUS
Taux de jeunes certifiés EFT > ou = 60%	10 pts

## NIVEAU DE LABELLISATION

Le dispositif s'organise autour de 3 niveaux de labellisation

En fonction du nombre de points récoltés à l'issue de la demande de labellisation le club se verra attribuer un nombre d'étoiles selon la répartition suivante :



## CALENDRIER DE LABELLISATION

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312 Z - N° SIRET 337 535 868 00034



	Ouverture <small>(système)</small>	Fermeture
Saison sportive	1 <sup>er</sup> septembre (N-1)	31 août (N)
Période de prise en compte des épreuves	1 <sup>er</sup> septembre (N-1)	31 août (N)
Période de saisie et d'enregistrement des données	1 <sup>er</sup> janvier	31 août (N) (fermeture accès club)
Période de régulation pour les CTL	1 <sup>er</sup> septembre	15 septembre (N) (fermeture accès CTL)
Période de labellisation (DTN et mission jeunes)	15 septembre	30 septembre (N)

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre PE VERNADET (CTN) : [pevernadet@fftri.com](mailto:pevernadet@fftri.com)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312 Z · N° SIRET 337 535 868 00034

